

BB¹¹ À BB¹⁵. JUSTICE.

FONDS DIVERS PROVENANT DE LA DIVISION CIVILE.

Les documents qui constituent les sous-séries BB¹¹ à BB¹⁵ proviennent de la division civile du Ministère de la Justice.

Ils concernent les naturalisations, les additions et changements de noms, les dispenses pour mariages, les fixations de domicile en France, les autorisations d'entrer ou de rester au service des puissances étrangères, les absents militaires et les absents civils.

Ils ont fait l'objet, de la part du Ministère de la Justice, de versements qui ont commencé au mois de décembre 1827 et ont été effectués aux dates suivantes : 4 août 1834, octobre 1848, juin 1858, août 1861, mai 1866, août 1877, juin 1884, novembre 1887, 24 mars 1893, 2 et 3 mai 1904, 1^{er} juillet 1904, 12 janvier 1922, 31 janvier 1924, 12 février 1926, décembre 1929, 5 avril 1932, 27 février 1936, 16 avril 1937.

Tous ceux qui étaient entrés avant 1877 ont été groupés par J. Guiffrey, d'après leur nature, dans les cinq sous-séries BB¹¹, BB¹², BB¹³, BB¹⁴, BB¹⁵.

Dans BB¹¹ ont été mis les dossiers de naturalisations depuis 1789, les autorisations d'entrer ou de rester au service des puissances étrangères (1808-1814), les fixations de domicile en France (an XI-1821), les changements de noms depuis 1821, les dispenses pour mariages à partir de 1860.

Dans BB¹² ont été placés les changements et additions de noms de l'an XI à 1821; auxquels ont été ajoutés 7 registres des séances de la commission du Sceau entre 1823 et 1830.

BB¹³ a reçu les liasses concernant les absents civils et militaires de l'an XI à 1817, celles concernant les absents civils seuls de 1818 à 1909 et les successions en déshérence de 1898 à 1906. Les dossiers concernant les absents militaires seuls entre 1821 et 1892 ont pris place dans la sous-série BB¹⁴⁽¹⁾.

⁽¹⁾ A la suite de mises au pilon, les deux sous-séries BB¹³ et BB¹⁴ ont été réduites. (Voir plus loin).

Les dossiers de dispenses pour mariages depuis 1789 jusqu'à 1860 ont été rangés dans la sous-série BB¹⁵⁽²⁾.

⁽²⁾ Les dossiers de dispenses pour mariage antérieurs à 1860 qui se trouvent dans la sous-série BB¹⁵ émanent du même bureau (2^o bureau de la division puis direction des affaires civiles) que le groupe des dossiers de naturalisation, de fixation de domicile et de changement de nom avec lesquels ils ont été enregistrés. Il n'y avait de différence que dans le classement matériel de ces deux groupes de dossiers. Cette différence disparut le 20 janvier 1860, date à laquelle les dossiers de dispenses pour mariage restèrent mêlés aux autres. C'est ce qui explique que la sous-série BB¹⁵ s'arrête à 1860 et qu'à partir de cette année tous ces dossiers se trouvent réunis dans la sous-série BB¹¹.

H. PATRY et J. MONICAT.

BB¹⁵. DISPENSES POUR MARIAGES.

(1789-1862.)

La sous-série BB¹⁵ concerne les dispenses pour mariages et tout ce qui touche à cette question.

Bien que les dossiers qui la constituent ne soient pas l'objet de demandes de communication, il n'a jamais été question d'en mettre aucun au pilon : le Ministère de la Justice s'y est toujours opposé formellement. Aussi, ne se présente-t-elle pas comme les deux précédentes sous-séries sous une forme réduite, mais telle qu'elle était au moment de sa constitution (1877) avec un ensemble parfaitement homogène de 630 liasses allant de 1789 jusqu'à l'année 1860⁽¹⁾.

⁽¹⁾ On trouvera les dispenses pour mariages après 1860 dans la sous-série BB¹¹.

Jusqu'à l'année 1815 les dossiers ont été l'objet de deux groupements en deux séries alphabétiques. Par ta suite, après une présentation en petits groupes de natures différentes, entre 1816 et 1832, ils se succèdent en une série unique où ils sont restés classes, comme ils l'avaient été au Ministère de la Justice, c'est-à-dire chronologiquement et suivant l'ordre d'enregistrement, enregistrement qui est le même que celui des dossiers de naturalisations et porte sur plusieurs années⁽²⁾. La lettre B, avec un exposant, est affectée alors à la série de ce genre de dossiers. Quand le numéro extrême de l'enregistrement est atteint, l'exposant change. A partir du mois d'août 1832 la lettre affectée aux dossiers de dispenses pour mariages devient X et ceux-ci restent enregistrés avec les dossiers de naturalisations : X² (n° 1 à 9999) va de l'année 1832 à l'année 1838; X³, de 1838 à 1844; X⁴, de 1845 à 1848; X⁵, de 1848 à 1853; X⁶, de 1853 à 1858; X⁷, de 1858 au 19 janvier 1860.

⁽²⁾ Voir ci-dessus p. 53, n. 2.

D'ailleurs, voici la table méthodique que M. Monicat a donnée en tête de son répertoire numérique de cette sous-série :

<i>Dispenses de deuxième publication de bans</i> (1789-1862).	Liasses 17 (1789-1791), 1 à 13(an XI-1813), 14 à 16 (1815-1831), 220 et 221 (1832-1862).
<i>Demandes de dispenses pour mariages...</i> (1816.)	Liasses 179 à 181 (1816)
<i>Dispenses pour mariages accordées.....</i> (An XII-1860.)	Liasses 18 à 178 (an XII-1815), 203 (1814-1815), 184 à 199 (1816-1820), 182 (1820-1821), 212 à 219 (1832), 222 à 630 (1832-1860).
<i>Dispenses pour mariages refusées..</i> (1816-1818).	Liasses 200 à 202 (1816-1818).
<i>Demandes en annulation de mariages...</i> (1814-1815.)	Liasse 205 (1814-1815).
<i>Correspondance avec les procureurs</i>	Liasses 183 (an XII-1820), 13 (an XIII-

*impériaux et royaux. Observations, notes, 1810), 206 à 211 (1814-1820), 179 à 181
renseignements, etc. (1816), 204 (1824).*

(An XII-1824.)

H. PATRY.

BB¹⁵ 1 à 13. Dispenses de 2^o publication de bans : demandes de renseignements, lettres adressées par les procureurs impériaux au Ministre. An XI-1813.

Ordre alphabétique des noms de demandeurs.

BB¹⁵ 14 à 16. Dispenses de 2^o publication de bans. 1815-1831.

Ordre chronologique.

BB¹⁵ 17. Dispenses pour mariages à cause de parenté; dispenses d'alliance; dispenses de 2^o publication de bans; légitimations. 1789-1791.

BB¹⁵ 18 à 178. Dispenses pour mariages. An XII-1815.

Ordre alphabétique des noms de demandeurs.

BB¹⁵ 179 à 181. Demander de dispenses pour mariages. 1816.

Ordre chronologique d'enregistrement.

BB¹⁵ 182. Dispenses pour mariages (ordonnances du Roi). 1820-1821.

BB¹⁵ 183. Observations, notes, renseignements. An XII-1820.

BB¹⁵ 184 à 199. Dispenses pour mariages accordées. 1816-1820.

Ordre chronologique d'enregistrement des dossiers.

BB¹⁵ 200 à 202. Dispenses pour mariages refusées. 1816-1818.

Ordre chronologique d'enregistrement des dossiers.

BB¹⁵ 203. Dispenses pour mariages accordées. 1814-1815.

BB¹⁵ 204. Correspondance concernant les dispenses pour mariages. 1824.

BB¹⁵ 205. Demandes en annulation de mariages. 1814-1815.

BB¹⁵ 206 à 211. Questions concernant les dispenses pour mariages: correspondance avec les procureurs impériaux et royaux. 1814-1820.

Ordre chronologique d'enregistrement des dossiers.

BB¹⁵ 212 à 219. Dispenses pour mariages. 1832.

Ordre chronologique d'enregistrement des dossiers.

BB¹⁵ 220 et 221. Dispenses de publications de bans, 1832-1862.

BB¹⁵ 222 à 630. Dispenses pour mariages. 20 août 1832-19 janvier 1860.

Ordre chronologique d'enregistrement des dos